

MAIRIE DE
BESANÇON



**Arrêté du Maire de la Ville de
Besançon**

Publié le : 17/12/2024

VOI.24.00.A03238

OBJET : Arrêté temporaire de circulation

AVENUE LEO LAGRANGE, ROND-POINT DE CHARLOTTESVILLE et
BOULEVARD WINSTON CHURCHILL

La Maire de la Ville de Besançon,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6

Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée

Vu l'arrêté n°VOI.24.00.A02959 en date du 19/11/2024

Vu la demande de l'entreprise EUROVIA

Considérant Que des travaux pour la création d'un aménagement cyclable rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers :

- AVENUE LEO LAGRANGE dans sa partie comprise entre le N°46 et le giratoire CHARLOTTESVILLE
- ROND-POINT DE CHARLOTTESVILLE dans sa partie comprise entre la sortie de L'AVENUE LEO LAGRANGE et le BOULEVARD WINSTON CHURCHILL en direction de BELFORT
- BOULEVARD WINSTON CHURCHILL au droit du N°48

ARRÊTE

Article 1 : Les dispositions de l'arrêté VOI.24.00.A02959 du 19/11/2024, portant réglementation de la circulation, sont prorogées jusqu'au 31/01/2025.

Article 2 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 3 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 17 DEC. 2024

Pour la Maire,
Par délégation,

Marie ZEHAF
Conseillère Municipale Déléguée



THE
STATE
OF
NEW
YORK
IN SENATE,
January 15, 1907.

REPORT
OF THE
COMMISSIONERS OF THE LAND OFFICE,
IN ANSWER TO A RESOLUTION PASSED
BY THE SENATE, APRIL 11, 1906,
AND BY THE ASSEMBLY, APRIL 11, 1906,
RELATIVE TO THE LANDS BELONGING TO THE STATE.

ALBANY:
J. B. LIPPINCOTT COMPANY,
1907.